

pitre, le Saint-Père y a d'abord accompli, devant l'autel de la Confession, la cérémonie de la bénédiction des Palliums destinés aux métropolitains. Le chapelain secret et maître des cérémonies, Mgr Marzolini, a placé alors les sacrés Palliums dans la précieuse cassette en vermeil qui fut donnée à cette effet par Benoît XIV. Ils y resteront déposés, sur le tombeau de saint Pierre, jusqu'au moment où le Pape les conférera à de nouveaux archevêques, d'après la formule littéralement vraie des actes consistoriaux : *Accipe S. Pallium de Beati Petri corpore sumptum.*

Après avoir béni les Palliums, le Saint-Père s'est agenouillé au faldistorium, ou prie-Dieu papal, et a fait réciter par Mgr Marzolini les prières liturgiques aux saints apôtres Pierre et Paul, suivies de la formule de consécration au Sacré-Cœur de Jésus, que Léon XIII a voulu lire lui-même, comme il l'avait déjà fait, le 11 juin, à la chapelle Sixtine. Etant descendu ensuite dans la crypte de l'autel de la confession et s'approchant du tombeau des Apôtres, le Pape y est resté seul, longtemps absorbé dans une prière intense, invoquant une protection d'autant plus nécessaire que la pénible situation de la Papauté se prolonge davantage. Ces supplications du Chef de l'Eglise, dans le silence de la nuit et dans la solitude de l'immense basilique, à peine éclairée par les torches placées près de la Confession, semblaient renouveler une scène des catacombes.

—Les délégués de la Société primaire romaine des intérêts catholiques sont allés déposer le 29 juin une offrande sur l'autel de la confession dans la basilique vaticane; au lieu et place des magistrats de Rome, qui jadis tenaient à honneur de payer ce tribut de fidélité au Patron de la Ville. Cette offrande a consisté en un beau calice en vermeil orné d'une inscription où le vœu des